
CONCOURS « AMBITION D'ENTREPRENDRE 2010 »

RÈGLEMENT



Le **printemps**
de l'entrepreneuriat



Institut de l'Entrepreneuriat
Université Catholique de Lille

Le Concours « Ambition d'Entreprendre 2010 » est organisé par **Le Printemps de l'Entrepreneuriat**, association étudiante de l'IESEG School of Management, en partenariat avec **l'Institut de l'Entrepreneuriat de l'Université Catholique de Lille**, **Next Ieseg**, Club Entrepreneur Etudiant de l'école, et la **Caisse d'Epargne Nord France Europe**.

Le but de cette opération est d'identifier, d'encourager et de primer des étudiants porteurs d'idée ou de pré-projet de création d'entreprise.

Dépôt du dossier d'inscription

- ◆ Le dossier d'inscription est disponible sur le site www.printempsdelentrepreneuriat.fr.
- ◆ Pour concourir valablement, chaque dossier doit être complet. Les dossiers ne remplissant pas ces conditions ne seront pas retenus.
- ◆ Les dossiers doivent impérativement être remis à l'organisateur avant le **24 mars 2010** à minuit.
- ◆ Seuls les dossiers présentés à l'organisateur seront recevables.
- ◆ En s'inscrivant, les candidats certifient sur l'honneur la sincérité des informations fournies dans le dossier. En outre, les candidats garantissent l'organisateur contre tout recours relatif à leur dossier, quelle qu'en soit la raison.
- ◆ L'enregistrement de la candidature s'effectue en trois étapes :
 - Téléchargement du dossier d'inscription sur le site www.printempsdelentrepreneuriat.fr
 - Rédaction complète du dossier
 - Renvoi du dossier (en version électronique seulement) à l'organisateur à l'adresse suivante : printempsdelentrepreneuriat@ieseg.fr

Conditions d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le dossier doit présenter une idée ou un pré-projet de création d'entreprise.
- ◆ Il doit impérativement s'agir d'une idée ou d'un projet, et non d'une entreprise déjà créée.
- ◆ La participation au concours est réservée aux étudiants inscrits dans l'un des établissements membres de l'Université Catholique de Lille.
- ◆ Les candidats peuvent se présenter seuls ou en équipe. Dans ce dernier cas, un responsable, seul interlocuteur de l'organisateur sera désigné par les participants.
- ◆ Les participants devront ne pas avoir reçu de subventions privées d'aide à la création d'entreprise préalables.

Processus de sélection

- ◆ Un comité de présélection comprenant des représentants des différents partenaires de l'opération sélectionnera six finalistes.
- ◆ Le comité de présélection n'est en aucun cas tenu de justifier ses décisions auprès des candidats. Aucune réclamation ou contestation des résultats ne sera admise.
- ◆ La liste des finalistes sera communiquée par email aux candidats le **26 mars 2010**.
- ◆ Les six finalistes présenteront leur projet devant le jury le **31 mars 2010** de 14h à 16h dans les locaux de l'IESEG School of Management.
Chaque présentation durera 10 minutes, et sera suivie de 5 minutes de questions-réponses. Le recours aux supports visuels est recommandé.
A l'issue des différentes présentations, le jury délibérera et désignera les vainqueurs du concours.
Le choix du meilleur dossier est laissé à l'entière appréciation du jury. Cependant, la dimension innovante du projet, et sa faisabilité seront particulièrement valorisées.

Confidentialité et déontologie

- ◆ L'organisateur et les membres du jury s'engagent à ne divulguer aucun des dossiers communiqués par les candidats lors de la participation au concours, ou à en faire usage de façon personnelle.

PRIX

Le premier prix du concours (d'une valeur approximative de 2000 euros) est la participation (pour une personne) à l'Ecole d'Eté Internationale des Jeunes Entrepreneurs, organisée par l'Université de Sherbrooke au Québec du 8 au 21 août 2010.

CLAUSE D'ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours à tout moment.

Engagement des candidats

- ◆ Les candidats s'engagent à répondre à toute demande d'information de la part de l'organisateur.
- ◆ L'acte de candidature oblige les participants à avoir lu le règlement, et à en accepter les conditions.

Partenaires

